



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ♦ ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU ♦ CANTON DE SAVIGNY-SUR-ORGE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**Madame la Préfète de l'Essonne
Boulevard de France
91010 EVRY Cedex**

Savigny-sur-Orge, le 4 juin 2016

Objet : Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Madame la Préfète,

Dans le cadre de l'instruction de la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, je vous transmets un rapport accompagné de photos faisant état de la situation des inondations sur le territoire de la commune de Savigny-sur-Orge.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes sentiments de haute considération.



Eric MEHLHORN

**Maire,
Conseiller Métropolitain
Vice-président du Conseil Départemental**

Point crue Vendredi 3 juin de 12h00

En raison de la crue de l'Orge, les écoles et le gymnase Kennedy sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants empruntant régulièrement les transports scolaires seront conduits au service d'accueil organisé au Gymnase Champagne. Les enfants venant habituellement par tout autre moyen de transport seront accueillis par des agents municipaux devant les écoles de 7h30 à 8h30.

Ils seront conduits au gymnase Champagne par un système de navettes.

Le service de restauration scolaire sera assuré sur site. Les parents auront la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) au gymnase jusqu'à 18h.

Au-delà les enfants seront reconduits, en car, devant les écoles Kennedy pour 18h30.

A ce jour, nous ne connaissons pas les délais de remise en état des écoles Kennedy étant donné que la décrue n'est pas terminée. Nous tiendrons les familles régulièrement informées de l'évolution de la situation via le site internet et le Facebook de la ville.

La crèche des moussaillons sera ré ouverte dès lundi matin.

S'agissant des immeubles qui ont été évacués, la décrue est en cours. Erdf nous informe que les foyers actuellement privés d'électricité verront le service rétabli d'ici dimanche sauf nouvelle anomalie. Toutefois pour les 21 et 21 bis rue des rossays, ce délai pourrait être allongé.

Point crue Vendredi 3 juin de 12h00

La rue des Près Saint Martin est ouverte à la circulation (côté Savigny).

Le Pont de la RD 25 est praticable pour des véhicules légers.

La rue de Morsang est praticable pour la route mais pas pour l'accès école.

La crèche des Moussaillons reste fermée par précaution

Le Centre de loisirs Perrault est en cours de nettoyage.

Les délais de rétablissement de l'électricité des Bâtiments suivants n'est pas connu :

4 et 12 rue Morsang 21 bis rue des Rossays 29 rue des Rossays Chemin des Franchises Kennedy

les services municipaux restent en alerte, notamment concernant l'évolution du niveau de la Seine. Le périmètre d'intervention reste le même qu'au 1er juin.

Pour l'heure le niveau de l'Yvette baisse, celui de l'orge dans de faibles proportions.

Point crue Vendredi 3 Juin 00h00

baisse générale du niveau de l'eau (Grand-Vaux et Prés Saint Martin : réouverture de la rue) le secteur KENNEDY reste placé sous surveillance. Tour des Rossays, 29 rue des Rossays, 12 et 4 rue de Morsang, seuls les Saviniens refusant une évacuation sont restés chez eux. Les Services techniques restent en alerte.

Une permanence téléphonique est à votre disposition, toute la nuit : 01.69.54.40.00

Point crue : 21h30

Ci-dessous la liste des écoles fermées le 03 juin 2016 (source Préfecture de l'Essonne)
validée par le DSDEN à 20h30 P5 : Commune de Savigny-sur-Orge : écoles Kennedy

<http://www.essonne.gouv.fr/>

le dispositif écoles du 31 mai est reconduit, **seules les écoles (+gymnase) Kennedy restent fermées demain. La ville assure le service périscolaire (horaires habituels)**, pour autant nous ne pouvons préjuger de l'étendue du service proposé par l'Éducation Nationale en raison d'un imbroglio entre la Préfecture et l'Inspection Académique. La ville ayant reçu des communications différentes de la part de ces deux administrations.

En raison de cette incertitude, nous invitons les parents ayant pris leurs dispositions à ne pas changer d'organisation. Cordialement.

Point crue 12h40 - fermeture de la rue des PSM côté Savigny

Jeudi 2 juin :

Point crue - 11h45

Toutes les manifestations culturelles, associatives et sportives du weekend organisées dans les structures municipales sont annulées - les fêtes de quartiers également.

Les logements du 12 rue de Morsang sont en cours d'évacuation. Le numéro 4 est moins touché mais des départs volontaires s'y organisent.

La crèche des moussaillons est évacuée par mesure de précaution.

Les enfants ne pouvant pas être récupérés par les parents sont conduits dans les locaux administratifs provisoires du Relais d'Assistants Maternels (ancienne crèche familiale) -

Renseignements : 01 69 96 15 53

Foyer MIDOL : les 11 résidents les plus fragiles sont conduits à titre préventif au foyer César Franck. L'évacuation du site n'est pour l'heure pas envisagée.

Le secteur des Prés Saint Martin - quelques gènes à prévoir au niveau de la voirie, difficultés isolées en sous sol.

Le secteur de Grand Vaux, moins touché, reste placé sous vigilance

Le SDIS91 recense 15 alertes en provenance de particuliers

Point Crue - 8h00 jeudi 2 juin

La rue des serres est inondée,

La crèche des moussaillons n'est pas atteinte,

L'école Kennedy est inondée

Le gymnase Douillet n'est pas atteint

L'eau monte à la maison de quartier de Grand Vaux et au centre de loisirs Charles Perrault : pas d'activités programmées le mobilier est rehaussé

La passerelle du parc est elle condamnée

Pont RD 25 : les eaux sont au dessus du pont

Tour rossays : caves et rdc inondés, une vingtaine de Saviniens ont été accueillis cette nuit gymnase COUBERTIN, d'autres ont préféré rester chez eux ou prendre leurs dispositions auprès de proches.

Les agents municipaux continuent d'aller à la rencontre des Saviniens et de sécuriser les sites publics.

Mercredi 1 juin :

22h00 - les inondations restent concentrées sur le secteur Kennedy. À La tour des rossays l'évacuation se poursuit. Des habitants font le choix de rester. Ils continueront à être visités demain matin par les services municipaux.

Suez annonce que certains ouvrages ne seront plus en mesure d'assurer l'assainissement :

- ▶ ch. franchise
- ▶ rue des Rossays
- ▶ allée Cristofaro
- ▶ rue M. Sangnier
- ▶ rue de l'Égalité
- ▶ rue Maxime
- ▶ allée Cristofaro

Les phénomènes météo étant concentrés sur Kennedy, la mairie tiendra néanmoins, jusqu'à minuit, une cellule téléphonique pour connaître des difficultés supplémentaires pouvant survenir -

Tel 01 69 54 40 00, passé minuit le 18 prend le relais.

Point à 20h00 :

Kennedy : le niveau de l'eau a atteint le Rdc de l'école. Il est à craindre que la montée ne soit pas terminée. Le mobilier a été surélevée.

Tour rue des Rossays : le niveau d'eau est en constante augmentation. Montée de 60 cm en 3 heures. Le pont roulant est noyé. Les eaux descendent sur le site et créent un courant dangereux pour les piétons. Les ascenseurs sont actuellement condamnés par les services de la ville. L'évacuation de l'ensemble des habitants de la tour va être demandé afin d'empêcher que les habitants ne puissent sortir de chez eux avant demain midi. La barque est fonctionnelle et sert actuellement pour évacuer les habitants qui le souhaitent (certains habitants ont déjà quitté les lieux). Ils sont accueillis au COSOM par les services de la ville et la Croix Rouge.

Fermeture du chemin de Charaintru : Fermeture complète du chemin. Le blocage sera prolongé au-moins jusqu'à demain midi.

La Seine va probablement monter jusque vendredi après-midi et cela aura forcément une incidence sur le niveau des eaux à Savigny.

Les agents municipaux restent mobilisés.

Situation mercredi 1er juin 19h00.

15 agents municipaux ont été déployés tout au long de la journée pour répondre aux problématiques techniques de sécurité liée à la crue de l'orge et aux inondations touchant le bas de Savigny – secteur Kennedy.

La Ville de Savigny a assuré le montage et la mise en service d'une passerelle pour permettre l'accès à la tour de la Résidence de la rue des Rossays.

Si le SIVOA prévoit une hausse modérée du niveau des eaux, notamment de l'Yvette (+ 15cm jusqu'à jeudi midi), les services municipaux organiseront une veille des secteurs inondés jusqu'à 4h matin.

Prochain relevé d'informations en fonction de l'évolution notable de la situation.

Fermeture Ecoles - Gymnase Secteur Kennedy

En raison de la crue de l'Orge, les écoles et le gymnase Kennedy sont fermés jusqu'au vendredi 3 juin inclus. Cette décision a été prise en concertation avec l'Education Nationale.

La Ville organise un service minimum d'accueil pendant cette période de fermeture.

Ce mercredi 1er juin : les enfants du centre de loisirs seront conduits à 13h45 au gymnase Coubertin, les parents ont la possibilité de chercher leur(s) enfant(s) à cet endroit jusqu'à 18h00. Au-delà les enfants seront reconduits, en car, devant les écoles Kennedy pour 18h30.

Jeudi 2 juin et Vendredi 3 juin :

Les enfants empruntant régulièrement les transports scolaires seront conduits au service d'accueil organisé au Gymnase Champagne. Les enfants venant habituellement par tout autre moyen de transport seront accueillis par des agents municipaux devant les écoles de 7h30 à 8h45.

Ils seront conduits au gymnase Champagne par un système de navettes.

Le service de restauration scolaire sera assuré sur site. Les parents auront la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) au gymnase jusqu'à 18h.

Au-delà les enfants seront reconduits, en car, devant les écoles Kennedy pour 18h30

Une cellule d'information est à disposition des parents ce mercredi après-midi via le 01 69 54 40 00

Veillez trouver un formulaire permettant de déclarer à nos services, les dégâts dont vous pourriez être victime afin de constituer votre demande de déclaration de l'état de Catastrophe Naturelle auprès de la Préfecture :

[FORMULAIRE](#)

RELEVÉ A 17H Mardi 31 mai

L'état de nos cours d'eaux s'améliore ce soir. La baisse constatée à 15h00 est confirmée à 17h10 pour l'Yvette et l'Orge.

Les sécurisations apportées ce jour par les services techniques sur les sites à risque seront conservées en l'état jusqu'à demain inclus.

Le Conseil départemental propose une carte des axes départementaux fermés ou inondés :

<http://www.essonne.fr/fileadmin/act...>

CONSTATS REALISES A 15h :

Haut de Savigny : RAS.

Secteur « bas » :

Condamnation de la passerelle du parc du séminaire par 2 barrières sur le chemin des franchises.

Sur Grand Vaux, condamnation de la passerelle piéton d'accès au Gymnase douillet.

Le parking du Gymnase Kennedy reste actuellement fermée au public.

Constat d'une baisse générale de 5 cm des eaux de l'Orge et pour l'Yvette, la hauteur à 14h30 était de 18 cm et maintenant celle-ci est passée à 17 cm.

Amélioration sensible de la situation générale.

RELEVE DE 11H

Parking de la résidence du 21 rue des Rossays est inondé, l'eau déborde des tampons. Hauteur d'eau d'environ 50 cm, plusieurs véhicules aux moteurs noyés.

Entrée de l'école Kennedy inondée, provoquée non par la montée de l'orge mais uniquement à cause des eaux de pluie.

L'Orge qui se situe sur le Boulevard de l'Orge angle rue Labourbe : promenade inondée et montée de 2 cm des eaux en une heure (constat à 11h15).

Présence des Pompiers et du SIVOA et des services de la ville qui travaille de conserver sur place.

Constats sur l'Yvette :

Grand Vaux : pont entre le skate-parc de Charles Perrault et la crèche des Mousaillons : montée de l'Yvette de 4 cm.

Le pont est fermé actuellement à la circulation.

Promenade située le long de la clôture de Charles Perrault complètement inondée et inaccessible.

RELEVE DE 10 H

Les services de la ville sont mobilisés depuis l'annonce par la préfecture du placement en vigilance orange pour les inondations du département de l'Essonne.

L'Orge présente toujours des débits forts sans être exceptionnels. Les niveaux de l'Yvette débordent actuellement au niveau du centre aéré de grand-Vaux, sans toutefois toucher les structures communales.

Pour l'Orge, coté Juvisy, les abords sont recouverts ; ils ne débordent pas complètement mais sont impraticables pour le moment.

L'intégrité générale des structures communales n'est pas atteinte.

L'Alerte VIGI'ORGE auprès des riverains afin de leur demander de rester vigilants reste néanmoins toujours d'actualité.